

Inscription au DELF 2026

AF2P Ligue de l'Enseignement 24
Centre d'examen DELF
8, Place Louis de la Bardonnie
24 100 BERGERAC

05.53.63.14.93
af2p@laligue24.org



Documents obligatoires pour vous inscrire :

- ☐ le présent formulaire rempli et signé
- ☐ une copie de votre pièce d'identité
- ☐ le paiement : par chèque ou espèces
- ☐ 2 enveloppes timbrées pour 20g, avec vos coordonnées (1 pour la convocation + 1 pour l'attestation de réussite ou de résultats)

Informations personnelles (tous les champs sont obligatoires)

Les informations ci-dessous figureront sur votre attestation/diplôme

N° de candidat (obligatoire si vous avez déjà été candidat au DELF)

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom(s) usuel (s) : |

Nom de naissance : |

Prénom(s) : |

Date de naissance (jour/mois/année) : | (vous devez être âgé(e) de plus de 16 ans)

Ville de naissance : |

Pays de naissance : |

Nationalité : |

Adresse complète : |

| |

Complément (chez..., résidence, bâtiment, étage, foyer, etc.)

Code postal : | | | | | | Ville |

E-mail |

Téléphone | langue maternelle | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Calendrier* et tarifs 2026 (attention, nombre de places limité)

* Les dates indiquées correspondent aux épreuves collectives et individuelles, vous ne pouvez pas choisir les dates des épreuves.

SESSIONS	☐ DELF A1 ☐ DELF A2	☐ DELF B1	☐ DELF B2
Janvier 2026	☐ Mardi 13 janvier	☐ Mercredi 14 janvier	
Février 2026			☐ Mercredi 4 février
Mars 2026	☐ Mardi 3 mars	☐ Mercredi 4 mars	
Mai 2026	☐ Mardi 19 mai	☐ Mercredi 20 mai	
Juin 2026			☐ Mercredi 10 juin
Juillet 2026	☐ Mardi 7 juillet	☐ Mercredi 8 juillet	
Octobre 2026	☐ Mardi 6 octobre	☐ Mercredi 7 octobre	
Novembre 2026			☐ Mercredi 4 novembre
Décembre 2026	☐ Mardi 1 ^{er} décembre	☐ Mercredi 2 décembre	
TARIF	☐ 87€	☐ 135€	☐ 155€

Les horaires précis des épreuves individuelles et collectives seront indiqués sur la convocation.

Conditions d'inscription :

Les droits d'inscription ne sont **pas remboursables**. L'inscription est définitive au paiement des droits d'inscription. Le paiement doit être effectué le jour de l'inscription.

Absence pour cas de force majeure (maladie, grève des transports, décès d'un parent) :

Le candidat peut bénéficier d'un report de son examen à une autre session sur demande écrite à af2p@laligue24.org. Sa demande devra être accompagnée d'un document justificatif dans un délai de 2 jours maximum après l'examen. Si le document est considéré valable, le report de session ne sera accordé qu'une seule fois. En cas de nouvelle absence à la session de report, les droits d'inscription seront définitivement perdus.

Aménagement des épreuves pour les personnes en situation de handicap :

Un candidat en situation de handicap doit fournir au moment de l'inscription un certificat médical précisant la nature du handicap ainsi que les recommandations d'aménagement prescrites par le praticien. L'AF2P/Ligue de l'Enseignement 24 pourvoira à ces aménagements dans la mesure de ses possibilités matérielles.

Règlement des examens :

Une convocation est envoyée par courrier postal au plus tard 3 semaines avant l'examen. En l'absence de convocation, il est impératif de contacter l'AF2P/Ligue de l'Enseignement 24 par téléphone (05.53.63.14.93) ou par mail à af2p@laligue24.org. Une absence pour défaut de convocation n'ouvre pas droit à report ni remboursement.

Pour accéder à la salle d'examen, vous devez :

- présenter une pièce d'identité originale avec photo et signature, en cours de validité (passeport, titre de séjour, récépissé de préfecture, carte nationale pour les pays de l'UE). Une absence pour défaut de pièce d'identité n'ouvre pas droit à report ni remboursement.
- arriver impérativement à l'heure indiquée sur la convocation. En cas de retard dû à une grève des transports en commun, il convient de présenter un justificatif.

Règles à respecter impérativement pendant toute la durée des épreuves :

- Vérifier l'exactitude des informations personnelles qui figurent sur votre convocation le jour de l'examen. Toute erreur non signalée ce jour-là ne sera plus corrigée par la suite.
- Crayon à papier interdit. Vous devez écrire au stylo noir ou bleu.
- Seul le matériel et les documents distribués par les surveillants sont autorisés. Tout usage d'un autre document sera considéré comme une tentative de fraude
- Téléphones portables et tout appareil électronique ainsi que dictionnaires sont interdits pendant les épreuves

➔ Attention, le non-respect d'une de ces règles peut entraîner la nullité de votre examen et/ou une interdiction de passer tout examen de l'Education Nationale pendant plusieurs années.

- « Toute fraude commise dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'État constitue un délit. » Loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics – Art.1

Résultats du DELF :

L'attestation de résultats vous sera envoyée environ 2 semaines après l'examen.

Une des enveloppes fournies au moment de l'inscription sert à envoyer le résultat. En l'absence d'enveloppe ou en cas de défaut d'adressage, les résultats ne seront pas envoyés.

Pour la remise du diplôme (2 à 4 mois après l'examen), 2 possibilités :

- En mains propres sur présentation d'une pièce d'identité (**à privilégier**)
- Envoi du diplôme : vous devez nous transmettre une enveloppe renforcée au format A4 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi en recommandé avec accusé de réception.

Le diplôme est un document original unique, il ne sera pas remis de duplicata et la responsabilité du centre d'examen ne peut être engagée en cas de perte ou dégradation.

En m'inscrivant :

- Je suis informé(e) que les droits d'inscription ne sont pas remboursables.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire et sur les enveloppes.
- J'ai compris et j'accepte les conditions d'inscription et le règlement des examens.
- Je joins mon règlement par : ☐ chèque bancaire à l'ordre de la **Ligue de l'Enseignement 24**
☐ espèces (somme exacte obligatoire – pas de possibilité de rendre la monnaie)

A, le / /

Signature :